

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE

PROTESTATION ROYALISTE

M. de Cazenove de Pradine, député de la Loire-Inférieure, adresse au Directeur de la Gazette de France la lettre suivante :

« Ker-Mor, 16 septembre 1890.

« Mon cher Directeur,

J'espérais avoir acquis le droit au silence sur la question boulangiste et je me promettais bien d'en user jusqu'au bout. Mais on semble vouloir attribuer au parti royaliste, dans son ensemble et sans exception notable, la responsabilité de cette entreprise. Devant une imputation dont je connais, mieux que bien d'autres, toute l'inexactitude, je considère comme un devoir de venir protester énergiquement, en apportant à mes amis le témoignage de ce que je sais et de ce que j'ai vu.

La vérité, c'est que cette aventure a excité, dès l'abord, leurs justes méfiances et leur répulsion instinctive. Elle leur paraissait destinée à de lamentables désastres et son succès, s'il eût été réalisable, leur eût paru plus redoutable encore que son échec. Elevés à l'école de la fidélité et du sacrifice, constamment conduits par Monsieur le Comte de Chambord sur le chemin de l'honneur politique où les avait rencontrés le chef actuel de la Maison de France pour leur servir à son tour de guide, les royalistes n'ont pas cessé de protester contre l'alliance boulangiste. Elle offensait leur foi religieuse, elle alarmait leur patriotisme qui, aujourd'hui plus que jamais, doit se résumer dans le respect pour l'armée et dans le maintien de sa hiérarchie. Après avoir tout sacrifié pendant tant d'années pour leurs principes et pour leur pays, après avoir eu l'insigne honneur de combattre pour la France et de lui donner leur sang sous un gouvernement opposé à leur foi politique, comment auraient-ils pu consentir à s'armer dans l'armée boulangiste, dont je n'ai plus à apprécier le recrutement ni la stratégie, aujourd'hui qu'elle est vaincue et débandée ?

Que l'on consulte notre presse de province ! Avec quelle ardeur, je pourrais dire avec quelle noble passion ne s'est-elle pas associée aux vaillantes déclarations de la Gazette de France et de nos autres organes parisiens !

Et nos Comités... n'ont-ils pas bondi sous l'outrage devant certaines questions qu'on ne craignait pas de leur poser, devant certains marchés auxquels on les croyait capables de souscrire ?

Quant à la Droite royaliste du Sénat et de la Chambre des députés, n'a-t-elle pas toujours été avec ceux qui voulaient combattre franchement pour leurs principes et sous leur drapeau ? Ceux d'entre nous qui ont pris une part active à ces luttes, seraient bien ingrats de l'oublier et de le taire, car c'est dans leur énergie que nous avons puisé la nôtre.

Les royalistes, bien peu nombreux, qui n'ont pas ressenti les mêmes répugnances, ont été victimes d'illusions qui ne sauraient permettre à personne de douter de leur loyauté ni de leur désintéressement.

En somme, les royalistes ont été, dans cette circonstance, ce qu'ils ont toujours été : le parti du patriotisme, le parti de l'honneur... Ce qui signifie, en France, le parti de l'avenir.

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments bien sincèrement dévoués et affectueux.

E. DE CAZENOVE DE PRADINE,  
Député de la Loire-Inférieure.

DÉCADENCE

M. Joffrin est mort et M. Mary-Raynaud a été élu dimanche à Saint-Flour. Quelle relation existe-t-il entre ces deux faits ? Celle-ci : Aux élections, M. Joffrin avait pour adversaire le général Boulanger ; M. Joffrin, en minorité de 4,500 voix, fut néanmoins proclamé élu, sous prétexte que son concurrent était inéligible. Or, M. Mary-Raynaud, l'élu de dimanche, est lui aussi inéligible, comme ayant subi deux condamnations, dont l'une à trois ans de prison pour escroquerie... Le gouvernement qui refusait de compter les voix données au général Boulanger, compte avec plaisir les voix données à M. Mary-Raynaud !

L'élection de Saint-Flour est un document de plus à joindre au dossier républicain. En vain fait-on sonner bien haut les mots de relèvement, d'amélioration, de progrès indéfinis, les faits démontrent au contraire que nous sommes dans une époque de décadence. Les révélations boulangistes, qui ne font point honneur à notre troisième République, constatent un abaissement moral vraiment fâcheux. Il n'y a plus de doctrines, plus de principes, il n'y a que des appétits insatiables et peu scrupuleux. « On abandonné les idées généreuses, écrit M. Jules Simon, on veut jouir avant tout. »

« Je me suis mis avec le général Boulanger, dit M. Mermeix, dans l'espoir d'avoir moi aussi ma place au soleil et d'entrer dans cette République dont les portes m'étaient fermées par ses représentants. » Combien d'autres ont fait de même ! La politique n'est plus qu'un moyen de gagner de l'argent. « La masse du public, écrit M. Jules Simon, vit plus que jamais plongée dans les préoccupations matérielles. »

Même impression chez M. Weiss. « Tous, tous enfin, dit-il, vont, viennent, tourbillonnent, pris dans l'engrenage, atteints du même mal. Cette décadence certaine existe malheureusement partout et les hommes politiques ne sont pas seuls à nous en donner l'exemple. »

M. Weiss ne croit point à une résurrection possible de notre nation. Il peut y avoir, écrit-il, un temps d'arrêt, mais graduellement l'esprit français va en s'affaiblissant.

Ces douloureuses constatations faites par les philosophes républicains sont confirmées de divers côtés. La statistique judiciaire, qui marque l'étiage de la moralité publique, nous fournit de pénibles enseignements. Voyons d'abord les procès civils qui indiquent la difficulté des rapports sociaux et comparons l'état de la France à vingt ans d'intervalle. Nous trouvons, dit un statisticien, M. Bligny, en 1867, 159,958 procès ; en 1887, 205,375, soit 45,000 de plus.

L'état de la famille ne s'est pas, lui non plus, amélioré.

Les séparations de corps sont :

En 1867, au nombre de 2,819.

En 1887, il y en a 2,549, auxquelles il faut ajouter 5,797 divorces, soit 8,346 familles dissoutes.

Passons aux délits correctionnels.

Les délits commis contre les personnes ont augmenté d'un tiers :

En 1867, il y a 31,357 prévenus.

En 1887, — 44,737 —

Signe caractéristique : le nombre des enfants ou jeunes gens mineurs qui figurent parmi ces prévenus, augmente d'une manière étonnante.

En 1867, ils sont au nombre de 4,344.

En 1889, il y en a 6,447.

Les délits contre la propriété suivent eux aussi une progression croissante.

En 1867 nous avons 43,724 prévenus.

En 1887 nous en avons 54,972, dont 13,465 au-dessous de vingt ans.

L'ensemble de la police correctionnelle donne :

En 1867, 181,695 prévenus.

En 1887, 228,773.

Le nombre des suicides est monté de 5,000 à 8,000. Les enfants eux-mêmes se tuent pour les motifs les plus futiles.

L'apaisement républicain

L'apaisement continue... de plus en plus à rebours.

Nous signalions avant-hier la grande fureur des radicaux qui exigent des poursuites contre les Dominicains du Havre et contre les Bénédictins de l'abbaye de N.-D. de Belloc-sur-Joyeuse, coupables les uns et les autres d'être rentrés chez eux ; car il suffit, sous le régime actuel, de porter certains costumes pour qu'on vous conteste le droit d'être propriétaire et de réintégrer, à l'heure où il vous convient, votre propre domicile.

Voulez-vous passez à l'apaisement administratif ; les mêmes radicaux réclament encore à grands cris une épuration nouvelle, comme si les fonctionnaires des régimes antérieurs à celui que l'Europe ne nous envie pas n'étaient pas depuis longtemps « épurés » déjà ou mis à la retraite.

Comment, après vingt années de République, reste-t-il à faire encore des hécatombes de fonctionnaires ?

Les neuf dixièmes, pour le moins, des Français qui émargent au budget — et le budget, ce nous semble, est payé cependant par tous les contribuables, sans distinction d'opinions politiques — sont cotés comme de fervents adeptes de la République ; les autres n'ont-ils pas été mis d'office à la retraite ou brutalement congédiés ?

Oui, mais il y a fagots et fagots, républicains et républicains.

Le radical nie à l'opportuniste, dont il convoite la place, le droit de se dire républicain et surtout celui d'émarger.

Car toute la question est là : émarger ou ne pas émarger, et, comme dit Shakespeare, être (fonctionnaire) ou ne pas être.

De Paris, le mouvement « épuratoire » gagne la province.

C'est ainsi que le cercle radical de Toulouse vient de formuler — après « mûre délibération » et à l'unanimité, s'il vous plaît ! — une motion qui prouve que beaucoup de ses membres n'émargent pas encore.

« Les députés et sénateurs du département de la Haute-Garonne sont invités à déposer, dès la rentrée, une demande d'épuration du personnel administratif dans toute la France. Les conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux, à commencer dans les communes du département l'épuration énergique des agents qui restent en fonctions, quoique ennemis de nos institutions républicaines. »

Donc, on va commencer par la Haute-Garonne, et, d'après les résultats obtenus, on continuera... par le reste de la France.

Mais que dites-vous du métier de délateur qu'on impose d'abord aux conseillers généraux et municipaux ?

Joli métier, n'est-ce pas ? Et comme les fonctionnaires, même les plus républicains, doivent être rassurés ! Leurs craintes sont justifiées, car, sous le régime actuel,

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Autre exemple : l'année dernière, le gouvernement refusait l'investiture du notariat à deux jeunes licenciés en droit d'Espalion, sous prétexte qu'ils appartenaient, ou étaient alliés à des familles conservatrices ; on n'est plus seulement responsable de ses actes ou de ses opinions, mais des actes et des opinions de tous les membres de sa famille !

Cet acte abominable est élevé maintenant à la hauteur d'un système : un M. Benoit, qui demandait à succéder à son père comme huissier du canton d'Entraygues, Puy-de-Dôme, vient d'être refusé pour le même motif. Pourtant, la situation de M. Benoit était bien digne d'intérêt. Son père était mort, laissant une veuve et quatre enfants, et aucune autre ressource que les produits de son étude.

Quel est le crime de M. Benoit, que le gouvernement réduit, avec toute sa famille, à la plus affreuse misère ?

Son père, à ce qu'il paraît, n'avait pas témoigné à l'égard du régime opportuniste d'un enthousiasme suffisant : il était suspect de conservatisme.

Quant à lui, il fait au sous-préfet et au procureur de la République une profession de foi républicaine.

Cela n'a pas suffi ; le fils est frappé, et, parce que le père n'était pas opportuniste, le fils, la mère et ses trois autres enfants n'ont pas droit à la vie !

Que serait-ce si, au lieu d'« apaiser », le gouvernement voulait irriter tous les honnêtes gens de notre pays ?

Les nouvelles poursuites

M. Paul de Cassagnac vient de publier dans l'Autorité un article ayant pour titre : « Nous vous en déliions. » M. de Cassagnac fut de ceux qui, ainsi qu'il le dit lui-même, ont joué « un rôle actif » dans les événements qui font en ce moment le sujet de si nombreuses publica-

tions ; il est donc intéressant de l'entendre répondre à ceux qui demandent au gouvernement d'intenter de nouvelles poursuites. Nous avons déjà dit que ces poursuites nous paraissent absolument invraisemblables ; nous ne pensons pas que le gouvernement ait la moindre envie de réunir de nouveau la Haute Cour, et le langage de certains journaux, notamment celui de la *République française*, ne fait que nous confirmer dans cette opinion. Nous croyons néanmoins devoir reproduire dans sa majeure partie l'article de M. de Cassagnac :

« Nous admirons les journaux républicains qui invitent le gouvernement à convoquer de nouveau la Haute Cour de justice afin de juger les divers personnages du parti conservateur qui ont joué un rôle actif dans l'aventure boulangiste, et nous les trouvons aussi bêtes qu'odieux.

« Quel crime ont donc commis ces personnages, au nombre desquels, d'ailleurs, je m'honore de me trouver ?

« Ils ont voulu, dites-vous, changer la forme du gouvernement ?

« Parbleu ! et si, pour nous pendre, vous n'avez besoin que de notre aveu, vous pouvez, dès ce moment, dresser la potence et préparer la corde.

« Mais, certainement, nous avons voulu changer la forme du gouvernement !

« Et, pour y arriver, nous avons constitué des comités, noué des alliances et réuni de l'argent.

« Seulement, nous affirmons hautement qu'en agissant ainsi, nous n'avons fait qu'user de notre droit strict, absolu. A telles enseignes que, si l'occasion se représente jamais, nous recommencerons de plus belle.

« Avons-nous, par hasard, et comme les républicains l'ont fait cent fois, avons-nous élevé des barricades, fait des émeutes, tiré sur l'armée, allumé des incendies ?

« Nous sommes-nous un seul instant livrés à des manifestations bruyantes et tumultueuses ?

« En un mot, avons-nous essayé d'employer la violence et la force contre la loi, ainsi que les républicains le firent depuis le 14 juillet, prise de la Bastille, jusqu'aux dernières bagarres qui précédèrent la dernière élection présidentielle, et en passant par juillet 1830, février 1848 et le 4 septembre 1870 ?

« Pas le moins du monde.

« Nous nous sommes bornés à agir dans la plus rigoureuse légalité.

« Nous avons préparé les élections comme nous avons pu, et à cela se borne notre rôle.

« Mais est-ce que le gouvernement ne les a pas préparées, lui aussi ?

« Nous avons trouvé quelques millions pour aider à la propagande.

« Mais, est-ce que le gouvernement n'en a pas ramassé davantage ?

« Nous, au moins, nous avons pris cet argent dans nos poches, par un immense et général effort de sacrifices et de générosité.

« Et cet argent était à nous, rien qu'à nous.

« Tandis que le gouvernement a pris les fonds secrets d'abord, qui sont l'argent des contribuables ; puis, comme cela ne suffisait pas, il s'est servi de certaines ressources que nous connaissons tous, et auxquelles l'Exposition universelle ne fut pas étrangère.

« C'est donc avec notre propre argent qu'il nous a combattus.

« Et que voulions-nous faire ?

« Nous voulions élire et faire élire des députés qui réviseraient la Constitution et rendraient au peuple la libre disposition de ses destinées.

« Pas un seul instant nous n'avons eu la prétention d'imposer à la nation une forme quelconque de gouvernement.

« C'était elle qui devait se prononcer librement et en connaissance de cause. Et si elle eût maintenu la République, nous nous fussions inclinés devant sa volonté souveraine.

« Voilà notre crime !

« Nous en faisons volontiers la confession publique et nous ajouterons même, pécheurs endurcis que nous sommes, que, tant que la République sera le gouvernement de la persécution contre nos croyances religieuses et contre nos libertés, nous ne cesserons jamais de recommencer cette même conspiration à ciel ouvert et sans masques. »

Puisqu'on nous parle de convoquer la Haute-Cour, ajoute M. de Cassagnac, nous osons vous dire, de notre côté, « que nous vous en défions ». C'est le premier et le dernier mot de l'article.

### Les grandes manœuvres

Cambrai, 18 septembre.

M. de Freycinet est arrivé à 3 heures de l'après-midi. Malgré son incognito, il a été chaleureusement acclamé ; il a été reçu à la gare par le général Billot, entouré de nombreux généraux, du préfet et du sous-préfet ; il est monté dans une voiture attelée de quatre chevaux et s'est rendu à la sous-préfecture, où il a reçu les officiers étrangers.

M. de Freycinet, s'adressant à eux, leur a exprimé l'espoir que lorsqu'ils écriront à leurs gouvernements, ils leur communiqueront l'impression favorable qu'ils ont certainement gardée des manœuvres et des sympathies qu'ils ont rencontrées chez les civils et les militaires.

M. Carnot est arrivé à 6 h. 50 du soir. M. de Freycinet l'attendait à la gare, entouré de nombreux généraux ; les cris répétés de vive Carnot ! vive la République ! ont accueilli le Président et ils se sont répétés jusqu'à l'arrivée du cortège à la sous-préfecture. Une foule im-

mense se pressait sur les voies parcourues ; des feux de bengale ont été brûlés sur différents points. Les troupes formaient la haie.

Le général Billot a offert dans la soirée, à l'Hôtel de Ville, un grand dîner de 130 couverts, auxquelles assistaient les officiers étrangers, tous les généraux et les officiers supérieurs.

M. de Freycinet présidait ; le général Billot a porté un toast aux souverains étrangers.

Le général Fredericks, répondant, a bu à la santé de M. Carnot et exprimé la bonne impression ressentie par tous les officiers étrangers.

Le général Billot a porté un toast à M. de Freycinet.

Le ministre de la guerre a répondu en buvant à la santé du soldat français, toujours plein d'entrain et rempli d'abnégation. M. de Freycinet a constaté l'intérêt que les populations apportent à suivre les manœuvres, parce que le lien de la solidarité unit la nation avec l'armée pour la grandeur du pays.

Ce toast a produit une grande impression.

M. Carnot, après un dîner intime à la sous-préfecture, est allé se promener à l'esplanade ; il a été reconnu et a reçu une ovation.

### A SAINT-FOUR

Saint-Flour, 17 septembre.

Le nouvel élu de l'arrondissement de Saint-Flour a fait, ce matin, à neuf heures et demie, son entrée dans notre ville. Mary-Raynaud était avec sa famille dans un landau précédé d'un tambour et de drapeaux. Bien que la nouvelle de son arrivée n'eût été connue qu'au dernier moment, une foule nombreuse est accourue sur son passage. La voiture a été entourée et les cris de : « A Mazas ! à Mazas ! » ont retenti de toutes parts.

A l'entrée principale de la ville, un omnibus a été placé en travers de la rue des Lacs, pour barrer le passage, et la foule s'est jetée sur les porteurs de drapeaux. Ceux-ci ont été arrachés et mis en pièces.

La foule, toujours grossissante et de plus en plus menaçante, poursuivait Mary-Raynaud qui s'est réfugié à l'hôtel Gibelin. Le sous-préfet a requis la gendarmerie ; celle-ci, ne pouvant dégager Mary-Raynaud, a dû exécuter plusieurs charges à cheval.

Le péril persistant, le sous-préfet a prié instamment Mary-Raynaud de déguerpir, en lui donnant l'escorte de la gendarmerie. En même temps il cherchait à calmer la foule : « Criez : Vive la République ! disait-il, mais pas d'autres cris ! »

La foule répond : « Oui, vive la République ! mais à bas le voleur ! »

Le sous-préfet, montrant de la main l'entourage de Mary-Raynaud qui se sauve, ajoute : « Ils sont partis ! »

Mary-Raynaud, escorté par les gendarmes, se réfugie à Sailhans.

L'effervescence en ville est loin d'être calmée. On affiche le placard suivant :

17 SEPTEMBRE 1890  
PRISE DU DRAPEAU DU VOLEUR  
Honneur aux braves !

## NOUVELLES MILITAIRES

GUERRE AUX OFFICIERS

Par décision ministérielle, M. Ginathac, sous-lieutenant au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, a été déplacé et mis à la suite ; cette mesure a été prise à l'instigation et sous la pression des radicaux de Toulon.

Or, voici la vérité sur cet incident, d'après les *Tablettes des Deux-Charentes* :

« Il ne s'agissait ni d'un réserviste, ni d'une affaire de salut. Le soldat Chantagrel, Jules (et non Dubois, Jules), appartient à l'armée active et fait partie du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine. Il circulait en ville, dans une mauvaise tenue, la pipe à la bouche et en état d'ébriété. C'est pour ces raisons que M. Ginathac s'est cru autorisé à prendre le nom de ce militaire et à le faire conduire au poste de la police municipale. »

Il paraît, de plus, que le soldat en question était en bordée au moment de son arrestation, et que son livret matricule porte déjà une centaine de jours de prison.

Et voilà le protégé des radicaux, voilà le soldat au nom de qui un officier a été frappé ! Comme on le voit, la guerre aux officiers continue, à la plus grande joie des communards.

L'ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Aujourd'hui, il est absolument inexact, malgré ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, et l'*Agence Havas*, que le ministère de la guerre ait songé à déplacer l'Ecole militaire de Saint-Maixent. L'administration de la guerre fait en ce moment même des constructions nouvelles à l'Ecole militaire de Saint-Maixent, et d'accord avec la ville elle agrandit le champ de manœuvres et le champ de tir. Chaque année des élèves de l'Ecole militaire de Saint-Maixent sont envoyés au camp d'Avor comme les élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr sont envoyés au camp de Châlons, et il n'est pas plus question de transporter Saint-Cyr que Saint-Maixent.

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE

L'*Agence Havas* adresse à la *France militaire* la note ministérielle suivante en réponse aux assertions du *Petit Journal* :

« L'escadre de la Méditerranée va opérer dans le Levant la tournée périodique habituelle qu'elle effectue régulièrement depuis la suppression de la division navale du Levant.

### MOEURS MARITIMES

## FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

De fait, la situation commençait à offrir quelque danger.

En effet, sur les arêtes très accores, l'eau semble prévenir le navigateur des périls ou, tout au moins, des difficultés de l'atterrissage. Plus la paroi lisse plonge profondément sous les flots, plus le ressac commence au-dessous de la ligne de ceinture, plus aussi le remous centrifuge oppose-t-il d'obstacles aux tentatives de ceux qui veulent aborder. Il faut une vigueur très caractérisée pour se risquer en de semblables parages à marée haute, car la lame qui vient heurter le rocher est redoutable, non seulement par la violence de son choc, mais surtout par l'obliquité de sa rechute sur elle-même.

Cette réaction est presque absolument conforme à celle qu'éprouve une balle lancée con-

tre un mur et qui le touche à faux. Il suffit, pour s'en assurer, dans un espace infiniment plus restreint, d'agiter un vase quelconque sur l'eau duquel on a jeté un insecte. L'animalcule ne parvient jamais à s'accrocher à la paroi fuyante, et l'eau, dans ses brusques déplacements, le lâche et le reprend, le happe au moindre effort et le ramène, tout comme si une invisible main ressaisissait au vol l'infortunée créature.

Telle était la situation des nageurs. Jeanne, infatigable, n'en éprouvait pas moins une crainte vague. Maintenant que la mer avait effacé récifs et brisants, elle redoutait les tourbillons subits que développe l'assaut de la vague. Elle voyait distinctement la passe de la Conchée s'ouvrir à la façon d'un fiord de Norvège, entre les deux grandes agglomérations de l'archipel. Les Houguenants semblaient marcher sur elle, comme pour châtier au plus tôt l'audace des jouteurs. La Chapelle, moins escarpée pourtant, donnait à l'œil l'apparence d'une côte rigide et inabordable.

La courageuse enfant se mit à nager en travers, d'une seule main, sentant toutefois un commencement de fatigue la gagner, maintenant quand même sa distance.

On voyait le « Grand-Bouf » émerger de l'onde, avec une de ses falaises en corne et l'énorme mufle de rochers qui lui tenait lieu de promontoire. Mais, en même temps, les hauts fonds grandissaient. L'eau, très claire, les laissait apercevoir à dix ou quinze mètres de la surface. Le verdissement de la nappe, par plaque, indiquait même que, sur certains points, la profondeur n'était plus que de quelques pieds.

Le cotre manœuvrait avec une extrême circonspection, car les courants se croisaient à présent en tourbillons glauques et confus. Encore cinq cents brasses et l'on atteindrait la côte. Seulement, par quel point l'aborderait-on ?

Sur un signe que lui jeta la barque, Jeanne changea la route, et, doublant le cap à trois cents mètres, nagea hardiment vers le mur de granit qui simulait la corne du nord.

En ce moment, il se produisit à bord un mouvement. Le vent avait des sautes capricieuses, ce qui annonçait le passage d'un grain au large. On crut prudent d'amener la dernière toile et on navigua à l'aviron. Obligé de suivre les nageurs, le cotre s'engageait à leur suite, mais avec de visibles appréhensions. Les autres barques stationnèrent à distance respec-

tueuse, n'ayant pas les mêmes motifs d'affronter le péril.

Il était évident qu'on s'était trompé, qu'on abordait le rocher par le mauvais côté. Si le père Yvon Toulfran eût été là, jamais on n'eût commis une semblable faute.

Mais il était trop tard pour réparer la bêtise. Il fallait la subir le moins désagréablement possible. En ce moment, le cercle centripète avait saisi l'embarcation et la portait droit sur l'angle formé par le promontoire du mufle et la corne du nord. On n'avait plus d'autre issue que de manœuvrer pour aborder la côte par le flanc, de manière à éviter un écrasement. Les nageurs s'entendirent héler à distance. Ils étaient tous épuisés, et, d'ailleurs, il n'y avait plus aucun mérite à poursuivre le match, car on pouvait considérer la partie comme terminée.

A bord du cotre, M<sup>me</sup> Dumarroy, affolée, donnait les signes de la plus violente terreur. On s'efforçait en vain de la rassurer, et elle n'était pas loin de s'abandonner à une attaque de nerfs. Ses compagnons, quoique tous gens courageux, se reprochaient *in petto* leur coupable condescendance à la bravade lamentable d'une jeune fille. Il va sans dire que les plus

Ce mouvement, dépourvu de tout caractère particulier, ne vise point, ainsi qu'on l'a prétendu, les événements survenus récemment dans la Tripolitaine. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Ecole d'application de cavalerie  
de Saumur

### CLASSEMENT DE SORTIE

#### Aides-Vétérinaires stagiaires

Par décret du Président de la République, en date du 16 septembre 1890, ont été nommés, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> septembre 1890, au grade d'aide-vétérinaire les vingt-huit aides-vétérinaires stagiaires de la division du 1<sup>er</sup> octobre 1889 qui ont satisfait aux examens de sortie de l'Ecole d'application de cavalerie et ont été classés comme il suit :

M. Cabriforce (Jean-François), affecté au 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Belleverge (Gabriel-Jean-Antoine), affecté au 7<sup>e</sup> régiment de hussards.

M. Choteau (Albert-Pierre-Joseph), affecté au 12<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Goux (Paul-Jean-Baptiste), affecté au 41<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Paruit (Charles-Jean-Baptiste), affecté au 16<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Lanartic (Jean), affecté au 46<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Montazel (Louis), affecté au 40<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Fraimbault (Urbain-Louis-Albert), affecté au 26<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Roux (Auguste-Guillaume-Eugène), affecté au 9<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Videlier (Alfred-Léopold), affecté au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Gabeau (Joseph-Auguste-Louis), affecté au 6<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Fraise (Jean-Etienne), affecté au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs.

M. Tatin (Hector-René-Jean-Baptiste), affecté au 18<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Gay (Eugène), affecté au 41<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Boitelle (Albert-Eugène), affecté au 40<sup>e</sup> régiment de chasseurs.

M. Pesas (Camille-Eugène), affecté au 29<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Bonnafous (Jean), affecté au 9<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Brondy (Alphonse-Clément-André), affecté au 41<sup>e</sup> régiment de chasseurs.

M. Barthélemy (Dominique-Florentin-Ernest), affecté au 40<sup>e</sup> régiment de hussards.

M. Genip (Félix-Joseph), affecté au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Poinson (François-Émile), affecté au 42<sup>e</sup> régiment de cuirassiers.

M. Cazé (Charles-Auguste), affecté au 28<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Cormier (Charles-Louis-Maurice), affecté au 29<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. Caulle (Henri-Ernest), affecté au 49<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. Berlan (Clet-Paul), affecté au 48<sup>e</sup> régiment d'artillerie (à la suite).

M. Saletis (Joseph-Gabriel), affecté au 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie (à la suite).

M. Couronné (Louis-Ismaël-Marie-Archange), affecté au 7<sup>e</sup> rég. de cuirassiers (à la suite).

M. Séguin (Émile), affecté au 34<sup>e</sup> régiment d'artillerie (à la suite).

#### L'INSTRUCTION TRIMESTRIÈRE OBLIGATOIRE

Il est bon de rappeler aux parents et aux personnes ayant charge d'enfants de 6 à 13 ans, qu'aux termes de la loi sur l'instruction primaire obligatoire, ils sont tenus, 42 jours au moins avant la rentrée des classes, de déclarer à leur mairie respective s'ils entendent faire donner à leurs enfants l'instruction dans la famille ou dans une école publique.

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que M. Sureau se propose de nous donner, en janvier prochain, *Lohengrin*. On nous assure que le traité serait signé. On parle aussi d'*Hérodiade*.

CHACÉ. — L'autre semaine, nous avons annoncé les réjouissances publiques qui devaient avoir lieu à Chacé, le 14 septembre, jour de l'assemblée. Cette assemblée — la première dans la commune — organisée par MM. E. Chasles, L. Revault, Pimot, J. Gateau et B. Sanzay, a été certainement une des plus belles qu'on puisse voir; ces messieurs, voulant donner à la première fête de leur localité un peu d'éclat, avaient fait une souscription publique qui leur avait permis de faire certains divertissements, tels que : mât de cocagne, courses en sacs, aux œufs, à ânes, lancement de ballons, feu d'artifice, fête vénitienne sur le Thouet.

Favorisée par un temps splendide, l'assemblée de Chacé a dépassé toutes les espérances. Jamais on avait vu autant d'étrangers à Chacé. La fanfare de Varrains prêtait gratuitement son concours à cette jolie fête; elle s'est fait entendre dans tous les endroits où les jeux étaient établis.

Espérons que la municipalité de Chacé saura maintenir cette assemblée et qu'à l'avenir elle fera des sacrifices pour la faire aussi belle que cette année; ce serait une grande joie pour les organisateurs de cette fête qui ont beaucoup travaillé à la créer et à la faire ce qu'elle a été.

POITIERS. — *L'orage de mercredi soir.* — Un violent orage, accompagné d'une pluie

Il se sentit couler et héla la barque.

Alors, Elphinstone se redressa un instant sur la vague et cria :

— Miss! assez, assez! Je suis battu!

Elle tourna la tête et lui jeta un éclat de rire insolent.

— Mais elle est folle! s'écria M. de Maillans, penché sur le plat-bord du cotre, — elle va se briser dans le ressac.

Et alors, tous ces hommes, pris de peur, sachant bien qu'aucun d'eux n'avait la force de l'arracher au gouffre si un tourbillon venait à se creuser, maudissant leur gageure stupide, se mirent à appeler simultanément l'imprudente jeune fille, tout en accélérant la course du *Jeune-Corentin*.

Une soudaine clameur d'angoisse leur échappa.

Le cotre venait de talonner.

A ce moment de la marée montante, les hauts fonds n'étaient pas suffisamment couverts. La quille venait de racler durement la ceinture de récifs de l'îlot. Force était de s'arrêter. On n'allait pas plus loin.

Les cris reprirent de plus belle.

— Jeanne! mademoiselle! revenez, revenez, pour l'amour de Dieu!

diluvienne, a éclaté sur Poitiers, avant-hier soir, vers 6 heures 1/2.

En peu d'instants, nos rues ont été transformées en rivière.

La foudre est tombée, rue de la Regratterie, chez M. Georges Branthôme, négociant.

Les plafonds ont été percés. Les commis, qui étaient assis sur les comptoirs, ont été jetés à terre. Le caissier a eu les jambes croisées par le fluide. Un bougeoir qu'un domestique tenait à la main a été tordu. Le bouton de la sonnette a disparu.

Malgré cela, il n'y a pas eu, heureusement, d'accident de personne.

#### LE CHATEAU DE CHENONCEAUX

Il paraît que le beau domaine de Chenonceaux est dans un triste état. A la porte du parc, le concierge délivre des tickets imprimés, moyennant la somme de 4 fr.

Les jardins sont rendus à l'état de nature.

Quant au château, sauf dans la grande galerie du premier étage, où, à la suite d'un procès, le Crédit foncier a obtenu de garder les tableaux enchâssés dans la muraille, il n'en reste que les quatre murs.

Dans cette seigneuriale demeure, c'est à peine si l'on voit de loin en loin quelque ustensile brisé ou des poêles Choubersky en trop mauvais état pour être vendus.

Quelle décadence, après tant de ripailles républicaines!

NIORT. — *Tamponnement.* — Dimanche soir, à la gare de Niort, à dix heures et demie, un train de marchandises, venant de Saintes, a, par suite d'une fausse manœuvre, tamponné des voitures qui se trouvaient sur une voie de garage.

Une d'elles a été complètement brisée, d'autres endommagées, et le chauffeur a été contusionné légèrement à la tête.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 septembre 1890.

On vend, quoique la Banque d'Angleterre n'ait pas élevé le taux de son escompte. On profite du départ de la flotte pour les côtes de la Tunisie pour baisser. Il fallait bien une raison. On finit: le 3 0/0 à 94.77; le 4 1/2 0/0 à 106.40.

Les actions de nos grands établissements financiers suivent le mouvement de nos rentes. Nous les retrouvons: Crédit Foncier à 1.305; Banque de Paris à 860; Banque d'Escompte à 527; Crédit Lyonnais à 805; Crédit Mobilier à 440; Société Générale à 508; Société de Dépôts et Comptes Courants à 600.

La Banque Nationale du Brésil enregistre une nouvelle amélioration à 630.

Les mines situées dans le district de la Montagne d'Argent, au Canada, sont arrivées très vite, grâce à l'extraordinaire richesse de leurs minerais, à une grande prospérité. En ce moment elles bénéficient d'un fait nouveau qui est destiné à durer: le relèvement dans le monde entier de la valeur du métal argent. Ce fait se produisait depuis quelques années déjà; il vient d'être accéléré par l'adoption du Silver Bill par le congrès de Washington. Cette loi qui est la consécration de la politique monétaire résolument suivie par les Etats-Unis depuis dix ans, doit profiter d'une manière directe aux mines appelées par leur situation comme la Silver Glance à approvisionner d'argent le marché américain. L'épargne française a donc raison d'accueillir avec faveur la nouvelle de la mise en souscription prochaine des actions de cette mine.

Les Etablissements Eiffel se négocient aux environs de 555. C'est samedi que la préfecture de la Seine examinera le volumineux dossier concernant l'enquête faite au sujet du Métropolitain.

L'obligation Porto-Rico est solidement tenue à 292.50.

Les Chemins Economiques s'avancent à 449.50.

Au lycée, pendant un cours d'histoire naturelle.

Le professeur :

— L'araignée possède huit yeux.

Le fils d'un marchand de lunettes interrompant :

— Ça doit coûter joliment cher à celles qui sont myopes.

Petite scène de boulevard :

Un gamin à un promeneur :

— Un p'tit sou, s'il vous plaît.

Le monsieur s'exécute; ce que voyant, un

deuxième gavroche s'approche pour obtenir la même aumône.

Mais le premier gamin intervenant :

— Pas la peine, dit-il. J'ai « fait » monsieur.

## AVIS

IL A ÉTÉ PERDU, le 17 septembre, un CHIEN BRAQUE de chasse, âgé de 2 ans, taille 45 à 50 centimètres, poil rouge, tacheté de blanc sur le poitrail ainsi que sur les ergots des deux pattes de devant, ayant un collier au nom de M. Barbin-Moricet, Saumur, et répondant au nom de *Phanor*.  
Le ramener au propriétaire. — Récompense.

## INDICE CERTAIN

Quand votre langue est couverte d'un enduit muqueux, blanchâtre et jaunâtre, quand vous ressentez une chaleur brûlante à l'estomac, ayez aussitôt recours aux **Pilules Gicquel**; elles vous dégageront l'estomac et les intestins de la bile et des glaires qui les tapissent. Elles vous éviteront maux de tête, étourdissements, névralgies, migraines. Très efficaces aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Pilules Gicquel**, à 1 fr. 50 la boîte.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phlébitis, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé d'Yvetot de Cette (Hérault).

Rapport du Docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, — la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants » et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par elle. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épicier.

Maison BOUCRET. J. COUTARD, Successeur  
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

**VOS CHEVEUX** ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pomme** et la **Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.  
Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.  
La Lotion, 2 fr., la Pomme, 3 fr. 50.

## ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70

— Génie extra... 85

— Double pression... 95

Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilogramme, 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 à 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

lourdes responsabilités retombaient tout naturellement sur la tête de Davis Elphinstone, l'instigateur de cette folie.

En arrière, à cinq ou six brasses, les autres embarcations faisaient cercle, immobiles, pour assister à la fin de l'épreuve; bon nombre d'entre elles, supposant que les jouteurs allaient prendre pied sur l'îlot, avaient déjà rebrousse chemin.

Les baigneurs suivaient de l'œil la hardie nageuse. Parmi les meilleurs nageurs, trois seulement tenaient encore et s'efforçaient de la rejoindre. Les autres avaient regagné la barque.

Le vent tournait du Noroît.

La mer devenait très grosse.

Quelqu'un cria de la barque :

— Mademoiselle, arrêtez-vous. C'est assez.

Les roches du « Grand-Bouf » se montraient à cent cinquante brasses. Mais les brisants les cerclaient d'écume. En même temps, le ressac enflait les plus proches vagues comme des ourts, qui se dégorgeaient en une seule explosion.

M. de Maillans renonça à la lutte.

Elphinstone et Hautfrion continuèrent.

Mais, au bout de vingt brasses, Hautfrion éprouva un vertige. Une congestion le gagnait.

(A suivre.)

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Le SAMEDI 4 octobre 1890, à midi, en l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> LELIÈVRE,

**UNE MAISON**

Sise au bourg de Villebernier, appartenant à M<sup>me</sup> veuve CORDIER-BÉCHET.

Mise à prix : 2,000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers, et à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur. (700)

**MAISON A LOUER**

Rue Saint-Nicolas, 33

Pour la Saint-Jean prochaine

S'adresser à M. BOURGUIGNON.

**A VENDRE FOIN**

première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

EAU MINÉRALE NATURELLE

**VICHY**

Souffres de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, gastrites, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : SAUMUR, 2, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

**A LOUER UNE MAISON**

Rue de la Grise, n° 7.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (666)

**A Louer présentement APPARTEMENTS**

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

**CLERC** Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un **principal Clerc** capable. — S'adresser au journal. (704)

M<sup>me</sup> MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais. Rue Cendrière, n° 4.

M<sup>lle</sup> HUTT, professeur de chant, demeure maintenant, 52, Grand'Rue, à Saumur.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**CHASSEURS**  
Faites vos provisions à  
**l'Épicerie Parisienne**

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Table listing various food items and their prices, including Purée de foie gras truffée, Galantine de volailles truffées, Pâtés de lièvre, etc.

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum : 0,90 et 1 fr. 50.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE**

Large table containing financial data for the Paris stock exchange, including various bonds, foreign exchange rates, and company shares.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

Table showing train schedules between Paris, Saumur, and Bordeaux, including departure and arrival times for various train types.

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

Table showing train schedules between Bordeaux, Saumur, and Paris, including departure and arrival times for various train types.

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

Table showing train schedules for the Orlean line between Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

Table showing train schedules for the Orlean line between Paris, Tours, Saumur, Angers, and Nantes.

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

Table showing train schedules between Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

Table showing train schedules between Poitiers, Montreuil, Doué, and Angers.

**ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS**

Table showing train schedules between Angers, Doué, Montreuil, and Poitiers.

**SAUMUR — BOURGUEIL**

Table showing train schedules between Saumur and Bourgueil.

**SAUMUR — LA FLÈCHE**

Table showing train schedules between Saumur and La Flèche.